

Comment faire de la formation sur chantier ?

“ Chantier participatif, chantier formation, chantier école, stage sur chantier... ” de quoi s'agit il ?

Dans un contexte d'accroissement de l'autoconstruction et des réseaux d'échanges de savoirs, les « chantiers participatifs, chantiers formations, chantiers école, chantiers chinois, stages sur chantier... », se développent du fait du manque de formations et de stages en entreprises.

Certains empruntent parfois les noms de dispositifs de formation professionnelle, d'insertion ou de volontariat reconnu. Ces chantiers ont un objectif pédagogique et un public précis. Ils proposent un cadre entre les parties. Ils se déroulent, essentiellement, sur des ouvrages d'intérêt collectif.

La présence sur un chantier de construction de bénévoles participant à la production d'un bien privé pose un certain nombre de questions sur la responsabilité, la légalité, l'équité et l'éthique auxquelles les écoconstructeurs doivent, également, apporter une réponse.



Le chantier école est la partie pratique d'un dispositif de formation professionnelle. Elle est encadrée par un professionnel, se passe sur un ouvrage d'intérêt collectif. L'objectif pédagogique est de confronter le groupe de stagiaires aux enjeux de la production sans obligation de résultat. Le bénéficiaire fournit les matériaux et généralement les repas.

Les chantiers d'insertion proposent à un public en difficulté un parcours de réinsertion par le travail. Les objectifs de production sont limités, l'encadrement est fait par des professionnels qui ont à la fois des compétences techniques et d'accompagnement social.

Le stage en entreprise : le stagiaire de la formation professionnelle intègre seul une entreprise et doit s'adapter aux conditions de travail de celle-ci. Ce stage est souvent obligatoire pour valider sa formation.

Les chantiers d'auto-réhabilitation permettent à des propriétaires, bénéficiaires des minima sociaux, d'être aidés pour rénover leur logement. L'accompagnement consiste à : un conseil technique, l'organisation du chantier, une aide financière pour l'achat des matériaux et la participation de volontaires pour réaliser le chantier (voisins, jeunes volontaires, bénévoles de l'association).

Les chantiers de jeunes s'adressent à des jeunes bénévoles qui pendant leurs congés viennent en groupe réaliser une opération de rénovation d'un édifice d'intérêt collectif ou patrimonial reconnu. Ils sont hébergés et nourris par le bénéficiaire. Ils bénéficient d'animations culturelles ou de loisirs en relation avec le territoire accueillant.

Pourquoi vouloir faire de la formation sur chantiers privés ?

Pour les **autoconstructeurs** faire travailler plus de monde sur leur chantier permet de réduire les coûts, d'aller plus vite, de s'inscrire dans une démarche d'échanges, d'apprendre de nouvelles techniques.

Les **organismes de formation** ne possèdent pas forcément des locaux à rénover ou n'ont pas créé de partenariats avec des collectivités pour réaliser des chantiers sur des bâtiments d'intérêt collectif. Ils se tournent vers des chantiers privés pour bénéficier de supports intéressants techniquement et quantitativement. Ils proposent une découverte du monde du chantier dans ses dimensions productives, organisationnelles, relationnelles. Cette formule permet de faire assumer une partie du coût de la formation par le maître d'ouvrage en échange de la production faite par les stagiaires et le formateur.

Les **entreprises de l'écoconstruction** qui accueillent des personnes sur leurs chantiers proposent, en échange d'une participation à la production, une formation sur la technique pratiquée. Leur motivation est, souvent, due à l'envie de partager leurs connaissances, leur vie du chantier, sans rentrer dans le cadre d'un dispositif de formation. Cela permet aussi de rencontrer des salariés potentiels sans lancer une procédure de recrutement. Elles sortent de l'isolement et créent une autre culture du chantier basée sur la **coopération**, le partage.

D'une façon générale cette pratique permet à des publics non intégrés dans les filières de la formation de découvrir le monde du bâtiment. C'est aussi un lieu d'**orientation** vers les formations existantes. Tout en **valorisant les métiers manuels**, elle crée du **lien social**.

Quelles questions posent ce type de formations ?

- Comment couvrir la responsabilité des stagiaires envers les tiers ?
- Qui est responsable au regard de l'obligation d'assurance décennale ?
- Quel est le statut du stagiaire non salarié sur un chantier privé ?
- Si un accident a lieu, sera-t-il considéré comme un accident du travail ?
- Formation ou sensibilisation, quels sont les objectifs pédagogiques ?
- Comment valoriser les savoirs acquis sur le chantier dans un parcours de réorientation professionnelle ?
- Quelles sont les limites légales de l'échange production contre savoir ?
- Est ce que les repas ou l'hébergement ne sont pas considérés comme des avantages en nature ?
- Comment est répartie la plus value du chantier entre les participants ?
- Comment se faire financer cette formation ?
- Faut-il rédiger une convention entre les parties ? Avec quelles clauses ? Qui la valide ?
- Y a-t-il concurrence déloyale avec les organismes de formation ou les entreprises ?

Pourquoi trouver un cadre légal à ces pratiques ?

L'atelier blanc et d'autres structures travaillent en partenariat avec les institutions pour trouver un cadre satisfaisant à cette pratique avec pour objectif :

- D'informer des dangers et des responsabilités qu'ont chacun des acteurs en proposant ou en participant à une formation sur chantier.
- De faire valoir la place de la formation sur chantier et ses atouts dans le paysage de la formation.
- De développer cette pratique dans un cadre sûr pour tous ses participants : comment couvrir la responsabilité des stagiaires envers les tiers ?

